

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 3 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/08/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/08/2026.

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, GUILLOUET LEGRAND Estelle, LUCAS Elodie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURD Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier, VISSEICHE Roland, YANG Paul

Excusé(s) : Mmes : MODICOM Christelle, RENOUEARD Magalie

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le : 14/09/2026
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme LUCAS Elodie

2026-54 – BUDGET ASSAINISSEMENT - MODIFICATION - VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Monsieur Le Maire présente le Budget Principal ASSAINISSEMENT après modification pour l'année 2026.
Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal, d'adopter le Budget Principal ASSAINISSEMENT pour l'année 2026 comme suit,

- Section de fonctionnement (Vote par chapitre)
- Section d'investissement (vote par chapitre)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	42 020.00	42 020.00
INVESTISSEMENT	367 402.00	367 402.00
TOTAL	409 422.00	409422.00

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

- o Décide de voter le Budget Principal 2026 ASSAINISSEMENT
- o Adopte le Budget Principal pour l'année 2026 ASSAINISSEMENT tel que présenté ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Didier RAUFLET

Le secrétaire de séance
Elodie LUCAS

